

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n° 2023D66

Le Conseil communautaire, convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, le **lundi 22 mai 2023 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 33

AIZENAY : F. ROY, R. URBANEK, F. MORNET, I. GUERINEAU, Ph. CLAUTOUR

APREMONT : G. CHAMPION, S. BUFFETAUT

BEAUFOU : D. HERMOUET

BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, Ph. BRIAUD

CHAPELLE PALLUAU (LA) : V. JOLLY

FALLERON : G. TENAUD, Y. HERBERT

GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU

GRAND'LANDES : P. MORINEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD

MACHE : C. NEAU

PALLUAU : G. BUTEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, Ph. SEGUIN,

C. GUINAUDEAU, N. KUNG, C. RENARD

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, C. FRAPPIER

SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, C. COULON-FEBVRE

Absents excusés : 11

AIZENAY : S. ADELEE donne pouvoir à F. ROY, C. BARANGER donne pouvoir à I. GUERINEAU

BEAUFOU : J-Ph. BODIN

BELLEVIGNY : S. PLISSONNEAU donne pouvoir à N. DURAND-GAUVRIT

CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU donne pouvoir à V. JOLLY

GENETOUZE (LA) : S. GUIDOUX donne pouvoir à G. PLISSONNEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : Ch. GAS

MACHE : F. RAGER donne pouvoir à C. NEAU

PALLUAU : M. BARRETEAU donne pouvoir à G. BUTEAU

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : Ch. DURAND donne pouvoir à C. FRAPPIER

SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET donne pouvoir à P. MORINEAU

Absents : 5

AIZENAY : Ch. GUILLET, M. TRAINEAU

BELLEVIGNY : F. FLEURY, M-D. VILMUS

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : C. ROUX

Objet : Budget Annexe Office de Tourisme 2023 - DM n°1.

Le Président présente au Conseil communautaire la décision modificative suivante :

Un abondement de crédits pour les amortissements des biens est nécessaire (amortissements du véhicule acheté en 2022 non pris en compte), ce qui nécessite de nouveaux crédits en fonctionnement et en investissement.

Dépenses**recettes****Section de Fonctionnement****Chapitre 014 - Atténuations de produits**

73918 Autres reversements et restitutions sur fiscalité locale 1 000 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

6811 Dotations aux amortissements des immos 5 000 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

65811 Droits d'utilisation - Informatique en nuage -1 000 €

Chapitre 731 - Fiscalité locale

731721 Taxe de séjour 5 000 €

Total SF 5 000 € 5 000 €**Section d'Investissement****Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles**

2051 - Concessions et droits similaires 1 000 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

21838 - Autre matériel informatique 1 000 €

2188 - Autres 3 000 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

281828 - Autres matériels de transport 5 000 €

Total SI 5 000 € 5 000 €**Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver cette décision modificative.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre

Le vingt-trois mai deux-mille-vingt-trois,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 29/05/2023.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

